

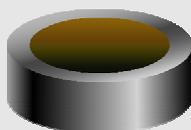
Rapport annuel

Communauté de Communes du ROUILLACAIS

Prix & Qualité

service de l'assainissement non collectif

DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement non collectif pour l'exercice 2013
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE

2013

Sommaire

■	CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC	3
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	3
■	ESTIMATION DU NOMBRE D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET DE LA POPULATION DESSERVIE.....	3
■	PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE.....	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	3
■	INDICE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF.....	4
■	ACTIVITES DU SERVICE.....	4
■	TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC	5
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	5
■	PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	5
	TARIF DOMESTIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES.....	6
■	RECETTES D'EXPLOITATION	6
■	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....	7
■	TAUX DE CONFORMITE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	7
■	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	8
■	TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE	8
■	ETAT DE LA DETTE.....	8
■	AMORTISSEMENTS REALISES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

■ **Caractérisation technique du service public de l'assainissement non collectif**

■ **ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE**

La Communauté de Communes du ROUILLACAIS regroupe les communes de ANVILLE, AUGÉ SAINT MEDARD, BIGNAC, BONNEVILLE, COURBILLAC, DOUZAT, ECHALLAT, GENAC, GOURVILLE, MARCILLAC-LANVILLE, MAREUIL, MONS, MONTIGNE, PLAIZAC, ROUILLAC, SAINT AMANT DE NOUERE, SAINT CYBARDEAUX, SAINT GENIS D'HIERSAC, SONNEVILLE et VAUX-ROUILLAC.

■ **ESTIMATION DU NOMBRE D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET DE LA POPULATION DESSERVIE**

Environ 2882 installations.

■ **PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE**

Le service assure le contrôle des installations d'assainissement non collectif imposé par l'article L2224-8 du CGCT.

■ **CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE**

Le service est exploité en régie.

■ **INDICE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

		nombre de points	points obtenus
A. – Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service public d'assainissement non collectif			
➔	+ 20 : délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération ;	20	20
➔	+ 20 : application d'un règlement du service public d'assainissement non collectif approuvé par une délibération ;	20	20
➔	+ 30 : mise en oeuvre de la vérification de conception et d'exécution des installations réalisées ou réhabilitées depuis moins de huit ans ;	30	30
➔	+ 30 : mise en oeuvre du diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des autres installations ;	30	30
B. – Éléments facultatifs du service public d'assainissement non collectif : points comptabilisés seulement si tous les éléments obligatoires sont en place			
	+ 10 : existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations ;	10	
	+ 20 : existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations ;	20	
	+ 10 : existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange.	10	
	TOTAL	140	100

■ **ACTIVITES DU SERVICE**

Prestation	2012	2013	Variation
Contrôle de conception installation nouvelle	45	61	+35,56 %
Contrôle de bonne exécution installation nouvelle	85	76	-10,59 %
Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien	57	87	+52,63 %
Contrôle à la demande du propriétaire (vente)	47	55	+17,02 %
Avis sur certificat d'urbanisme	72	56	-22,22 %

■ Tarification et recettes du service public de l'assainissement non collectif

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.
Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Date de la délibération	Objet
28/01/2008	Redevance assainissement sur installation neuves.
28/01/2008	Assainissement - Redevance relative à l'état des lieux d'installation existante lors d'une vente immobilière.
07/07/2008	Contrôle de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif existantes.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujetti à la TVA.

■ PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le prix du service comprend :
- Une partie fixe ou abonnement

TARIF DOMESTIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES*Evolution du tarif de l'assainissement non collectif*

	Désignation	1 ^{er} jan 2013	1 ^{er} jan 2014	Variation
Part de la collectivité Prestations HT	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien	75,00	75,00	0,00 %
	Contrôle de conformité pour cessions de propriété	55,00	55,00	0,00 %
	Contrôle conception réalisation installation. nouvelle [€/unité]	110,00	110,00	0,00 %
Redevances et taxes	TVA	7,0 %	10,0 %	

■ RECETTES D'EXPLOITATION• *Recettes de la collectivité*

	2012	2013	Variation
Total recettes liées à la facturation des abonnés	13 935,00 €	17 520,00 €	+25,73 %
dont			
Contrôle de bonne exécution installation nouvelle	9 660,00 €	8 140,00 €	-15,73 %
Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien	4 275,00 €	6 300,00 €	+47,37 %
Régularisations sur les contrôles		3 080,00 €	
Autres recettes			
Contrôle à la demande du propriétaire (vente)	2 585,00 €		
Subvention agence de l'eau	15 406,00 €	15 046,00 €	
TOTAL	31 926,00 €	32 566,00 €	

■ Indicateurs de performance du service de l'assainissement non collectif

■ TAUX DE CONFORMITE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Il est défini par l'arrêté du 2 mai 2007 comme le rapport entre le nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service à la fin de l'année considérée et le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service.

	2012	2013	Variation
nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service à la fin de l'année considérée	1152	1160	+0,69 %
nombre total d'installations contrôlées depuis la mise en place du service	2880	2882	+0,07 %
Taux de conformité [%]	40 %	40,2 %	

■ **Financement des investissements du service de l'assainissement non collectif**

■ **TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE**

Il n'y a pas eu de travaux engagés au cours de l'exercice 2013.

■ **ETAT DE LA DETTE**

L'état de la dette n'est pas connu à ce jour.